

DISPOSITIF TOU.TE.S AU COLLEGE – COLLEGE GEORGE SAND

Contact

- Claire Moineau, directrice, 06.09.03.08.72 / moineau.claire@gmail.com
- Caroline Landreau, coordinatrice de projet et responsable de l'accompagnement scolaire, ascendansehiphop@gmail.com

Le dispositif

« TOU.TE.S AU COLLEGE ! C'EST LES VACANCES ! » est un dispositif extrascolaire gratuit, d'accompagnement éducatif et à la scolarité, implanté dans les collèges et dédié aux préadolescents de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Le dispositif accueille les élèves des collèges George Sand, Georges Braque, Auguste Rodin.

La démarche pédagogique

La démarche pédagogique se veut active et ludique, favorisant le plaisir de faire et de découvrir mais aussi la responsabilisation. Le thème du dispositif en juillet 2021 est « Un été sportif »

En lien avec le thème, cinq parcours thématiques par semaine sont proposés à la semaine afin de permettre aux collégiens de s'engager, de s'inscrire dans la durée mais aussi de découvrir un domaine en lien avec la pratique sportive. **Les collégiens sont donc amenés à choisir un parcours par semaine et découvrir ainsi 1 ou 2 domaines.**

Le fonctionnement général

Le lieu d'accueil

- Collège George Sand, 159 rue de Tolbiac 75013, Métro : Tolbiac

Les horaires

- 9h-12h le matin et 14h-17h l'après-midi.
- Accueil jusqu'à 9h30 le matin et jusqu'à 14h l'après midi

Inscription

- Les parents inscrivent leur pré-adolescent.e pour une ou deux semaines auprès du CPE de l'établissement (George Sand, Georges Braque et Auguste Rodin)
- L'inscription à la demi-journée n'est pas possible.
- La présence à l'accompagnement scolaire et aux 3 séances du parcours est obligatoire
- Seuls les dossiers complets (feuille d'inscription/fiche sanitaire remplie et signée, charte signée, attestation d'assurance, photocopies des vaccins) seront pris en compte.
- Une date d'arrivée sera indiquée et sera prise en compte dans la constitution des parcours
- La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 23 juin 2021
- La confirmation d'inscription se fera par mail ou texto la semaine du 28 juin 2021
- L'inscription dans les parcours se fera en fonction des choix des collégiens et de l'ordre de remise des dossiers complets.

Repas du midi

- Aucune prestation repas n'est proposée
- La pause méridienne est aux choix des familles : au domicile ou sur le collège
- Des micro-ondes sont mis à disposition. Il est donc possible d'apporter un repas chaud.
- En cas de projet à la journée et à l'extérieur, un pique-nique/goûter doit être fourni par la famille.

Les partenaires

- AscEnDanse Hip Hop, Génération Double Dutch, Climb Up et Paris Skate Culture

PLANNING PREVISIONNEL – SEMAINE DU 5 AU 9 JUILLET 2021 DISPOSITIF TOU.TE.S AU COLLEGE – GEORGE SAND

	LUNDI 5/07	MARDI 6/07	MERCREDI 7/07	JEUDI 8/07	VENDREDI 9/07
9h-9h30	ACCUEIL				
MATIN 9h30-12h	Accueil, règles de vie, répartition dans les groupes	ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DE 10H A 11h30	SORTIE A LA JOURNEE BASE DE LOISIRS « L'ILE DE LOISIRS » (ETAMPES) AU PROGRAMME : PIQUE-NIQUE, BAIGNADE, JEUX	ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DE 10H A 11h30	
	ACTIVITES SPORTIVES DE 11h30 A 12H			ACTIVITES SPORTIVES DE 11h30 A 12H	
12h-14h	PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER		PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE
APRES-MIDI 14h-17h	PARCOURS ESCALADE	PARCOURS ESCALADE		PARCOURS ESCALADE	OLYMPIADES + GOUTER PARTICIPATIF
	PARCOURS TROTINETTE	PARCOURS TROTINETTE		PARCOURS TROTINETTE	
	PARCOURS SKATE	PARCOURS SKATE		PARCOURS SKATE	
	PARCOURS DANSE HIP HOP	PARCOURS DANSE HIP HOP		PARCOURS DANSE HIP HOP	
	PARCOURS DOUBLE DUTCH	PARCOURS DOUBLE DUTCH	PARCOURS DOUBLE DUTCH		

PLANNING PREVISIONNEL – SEMAINE DU 12 AU 16 JUILLET 2021 DISPOSITIF TOU.TE.S AU COLLEGE – GEORGE SAND

	LUNDI 12/07	MARDI 13/07	MERCREDI 14/07	JEUDI 15/07	VENDREDI 16/07
9h-9h30	ACCUEIL				
MATIN 9h30-12h	Accueil, règles de vie, répartition dans les groupes	SORTIE A LA JOURNEE BASE DE LOISIRS « L'ILE DE LOISIRS » (ETAMPES) AU PROGRAMME : PIQUE-NIQUE, BAIGNADE, JEUX	FERIE PAS D'ACCUEIL	ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DE 10H A 11h30	ESCALADE TROTINETTE SKATE DANSE D. DUTCH
	ACTIVITES SPORTIVES DE 11h30 A 12H			ACTIVITES SPORTIVES DE 11h30 A 12H	
12h-14h	PAUSE DEJEUNER			PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE
APRES-MIDI 14h-17h	PARCOURS ESCALADE			PARCOURS ESCALADE	BOUM + GOUTER PARTICIPATIF
	PARCOURS TROTINETTE			PARCOURS TROTINETTE	
	PARCOURS SKATE/TROTINETTE			PARCOURS SKATE/TROTINETTE	
	PARCOURS DANSE HIP HOP			PARCOURS DANSE HIP HOP	
	PARCOURS DOUBLE DUTCH			PARCOURS DOUBLE DUTCH	

DATE D'ARRIVEE DU DOSSIER COMPLET (REPLIE PAR LE CPE) :



FICHE D'INSCRIPTION - VACANCES D'ETE (JUILLET)

Je soussigné(e) Monsieur / Madame

Responsable légal de l'enfant :

Téléphone

E-mail :

Collège :

Classe :

Autorise mon enfant à participer à un des parcours gratuits de la (ou les) semaine(s) suivante(s)

Cochez la ou les case.s correspondante.s - possibilité de s'inscrire pour les 2 semaines

Semaine du 5 au 9 juillet 2021

Semaine du 12 au 16 juillet 2021

Lieu d'accueil

- Collège George Sand, 159 rue de Tolbiac 75013 Paris, Métro : Tolbiac

Horaires

- 9h-12h le matin et 14h-17h l'après-midi.
- Accueil jusqu'à 9h30 le matin et jusqu'à 14h l'après midi

Contact

- Claire Moineau, directrice, 06.09.03.08.72 / moineau.claire@gmail.com
- Caroline Landreau, coordinatrice de projet et responsable de l'accompagnement scolaire, ascendansehiphop@gmail.com

Autorisation de sortie

Autorise mon enfant à rentrer seul au domicile

N'autorise pas mon enfant à rentrer seul.

Il sera repris par (préciser le nom)

Repas

Les repas ne sont pas fournis.

Votre enfant peut, en fonction du stage choisi, soit (cocher la case de votre choix) :

Rentrer au domicile pour les repas (goûter à prévoir)

Amener un repas froid ou chaud/goûter pour le consommer au collège

Des micro-ondes sont mis à disposition. Il est donc possible d'apporter un repas chaud.

En cas de sortie l'après-midi, prévoir un pique-nique/goûter

Parcours

Les cinq parcours proposés sont :

- **Parcours Escalade avec Climb Up**
L'objectif est de découvrir les différentes techniques d'escalade
- **Parcours Trotinette avec Paris Skate Culture**
L'objectif est de s'initier ou se perfectionner aux techniques de trotinette
- **Parcours Skate avec Paris Skate Culture**
L'objectif est de s'initier ou se perfectionner aux techniques de skate
- **Parcours danse hip hop avec AscEnDanse Hip Hop**
L'objectif est de découvrir la danse hip hop en s'initiant aux principales bases techniques et en les réutilisant au sein de chorégraphies et free style.
- **Parcours Double Dutch avec Génération Double Dutch**
L'objectif est de découvrir le double dutch, sport de saut à la corde

Chaque groupe parcours est constitué de 12 collégiens. L'effectif prévisionnel total est 60 collégiens

Choix du parcours - Semaine 1 (du 5 au 9 juillet 2021)

Numéroté de 1 à 5 par ordre de préférence

Escalade : n°

Trotinette : n°

Skate : n°

Danse Hip Hop : n°

Double Dutch : n°

Choix du parcours - Semaine 2 (du 12 au 16 juillet 2021)

Numéroté de 1 à 5 par ordre de préférence

Escalade : n°

Trotinette : n°

Skate : n°

Danse Hip Hop : n°

Double Dutch : n°

Questions annexes

- Avez-vous un pass navigo ? oui non
 - Pour la sortie en base de loisirs, avez-vous le brevet de natation « Sauv'nage » ? oui non
- Si oui, merci de le fournir. Si non, merci de le passer en amont.**

Signature du collégien :

Signature du représentant légal :



SANTE DE L'ENFANT (obligatoire)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET SANITAIRES

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Enfant (obligatoire)

NOM (tel que figurant sur l'acte de naissance)

PRÉNOM

COLLÈGE DE SECTORISATION

DATE DE NAISSANCE Lieu de naissance

GARÇON FILLE

Représentant légal de l'enfant (obligatoire)

Vous êtes parent 1 parent 2 le tuteur

Nom de famille

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone domicile Téléphone professionnel

Téléphone mobile

E-mail@.....

Assurance péri et extrascolaire

En vertu des articles L227- 4 et 5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est fortement recommandé aux familles de souscrire un contrat d'assurances de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent.

oui non

Nom de la compagnie

N° de contrat

Date de souscription : / / (JJ/MM/AA)

Situation de handicap :

Existe-t-il un Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.) ? oui (joindre une copie) non

Rappel :

- Le projet personnalisé de scolarisation (P.P.S.) est un acte écrit qui sert à définir les besoins particuliers d'un enfant en situation de handicap au cours de sa scolarité.

Pathologies chroniques (allergies, diabète, asthme...) :

Existe-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ? oui (joindre une copie) non

Merci de nous joindre une copie du P.A.I. pour que le traitement soit pris en compte par l'équipe

Rappels :

- Le projet d'accueil individualisé (P.A.I.) concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que : pathologie chronique (asthme, par exemple), allergies, intolérance alimentaire.
- Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Pathologies non chroniques (traitement ponctuel) :

oui (joindre une copie) non

Merci de joindre l'ordonnance correspondante ET l'autorisation d'administrer, ainsi que les médicaments et notice(s) d'utilisation dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant.

Vaccinations obligatoires

VACCIN	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS
Diphtérie			
Tétanos			
Polyomélite			

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION AU(X) VACCIN(S) CONCERNÉ(S). ATTENTION : LE VACCIN CONTRE LE TÉTANOS NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

Difficultés de santé et précautions à prendre

Avez-vous des recommandations particulières à nous signaler au sujet de votre enfant ?

.....

.....

Nom du médecin traitant :

Téléphone :

Droits à l'image

Tout le temps qu'il fréquentera les activités périscolaires et/ou extrascolaires, votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé par la Ville de Paris ou ses partenaires. Ces images pourront illustrer les communications municipales, que ce soit sur supports papiers (ex. magazine À PARIS) ou électroniques (ex. site Internet de la Ville de Paris). Les images pourront être conservées dans les archives de la Ville de Paris et transmises à ses partenaires (ex. : presse, associations, organismes publics), les images ainsi transmises n'étant pas vendues. La présente autorisation est accordée pour le monde entier (en raison du vecteur Internet), pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter de la captation de l'image - sauf révocation à adresser par lettre recommandée avec AR (accusé de réception) à la Ville de Paris - Direction des Affaires Scolaires - Mission Information et Communication - 3 rue de l'arsenal - 75004 Paris.

J'accepte

Je n'accepte pas

Signature du (des) représentant(s) légal (aux) de l'enfant Parent 1 Parent 2 Tuteur

DISPOSITIF TOU.TE.S AU COLLEGE – GEORGE SAND

Le présent contrat a pour objet d'organiser la vie commune au sein de l'accueil de loisirs et s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial afin d'assurer pour tous un bon accueil, dans le respect de la sécurité de chacun. Le directeur et son équipe sont garants du respect de ce contrat dans le cadre de l'application de la loi.

Il vise à favoriser :

- L'apprentissage des règles de la vie en collectivité
- Le respect de l'intégrité de chacun et de la laïcité
- Le refus de toutes formes de discrimination
- La participation de chacun à la vie collective

REGLES DE VIE

- Respecter physiquement et verbalement chaque individu. La violence physique et les insultes sont strictement interdites
- Respecter le matériel, les locaux et les affaires personnelles de chacun
- S'engager sur la semaine, sur l'accompagnement scolaire et les 3 séances du parcours défini en amont.

En cas de problème (non-respect des règles de vie) , les parents seront contactés et des mesures seront prises en fonction de la gravité.

En cas d'absence ou de retard après 9h30 ou 14h, nous vous remercions de nous en informer .

LE TELEPHONE PORTABLE ET CONSOLE

Les téléphones portables et consoles de jeux ne sont pas acceptés

Si la règle est transgressée, le portable ou la console de jeux seront gardés par l'équipe d'animation. Les parents seront contactés pour venir les chercher.

Contact

- Claire Moineau, directrice, 06.09.03.08.72 / moineau.claire@gmail.com
- Caroline Landreau, coordinatrice de projet et responsable de l'accompagnement scolaire, ascendanshiphop@gmail.com

Le jeune :

Je soussigné(e)..... m'engage à respecter les règles ci-dessus et à accepter les conséquences en cas de non-respect des règles.

Le représentant légal :

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance du présent contrat (charte et règlement intérieur) et accepter les conséquences en cas de non-respect des règles par mon enfant.

Date :

Signature du jeune :

Signature des parents :